Bordereau attestant l'exactitude des informations - RODEZ - 1203 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/04/2026 - 1973 - 1986 B 00015 - 334 488 772 - ABOR DISTRIBUTION

ABOR DISTRIBUTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 118 600 euros
Siège social : 90 rue des Dinandiers
12850 ONET LE CHATEAU
334 488 772 RCS RODEZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 DECEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 89 409,02 euros de la manière suivante :

Origine :	
Bénéfice de l'exercice	89 409,02 euros
Le report à nouveau antérieur	60,47 euros
Prélèvement sur le compte « **autres réserves** »	140 600,00 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	230 069,49 euros
Affectation :	
A titre de dividendes aux associés	230 000,00 euros
Soit 387,86 euros par part	
Au compte « **report à nouveau** »	69,49 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 230 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le **15 décembre 2025**.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 décembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

ABOR DISTRIBUTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 118 600 euros
Siège social : 90 rue des Dinandiers
12850 ONET LE CHATEAU
334 488 772 RCS RODEZ

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 15 DECEMBRE 2025

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 89 409,02 euros de la manière suivante :

Origine :	
Bénéfice de l'exercice	89 409,02 euros
Le report à nouveau antérieur	60,47 euros
Prélèvement sur le compte « **autres réserves** »	140 600,00 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	230 069,49 euros
Affectation :	
A titre de dividendes aux associés	230 000,00 euros
Soit 387,86 euros par part	
Au compte « **report à nouveau** »	69,49 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 230 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le **15 décembre 2025**.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2022 :
140 000,00 euros, soit 236,09 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 472,18 euros

Exercice clos le 30 juin 2023 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2024 : Néant

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve successivement chacune des conventions mentionnées dans ce rapport.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

SARL ABOR DISTRIBUTION

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	11 118,00	7 607,59	3 510,41	0,21	7 216,41	0,40
Fonds commercial	258 772,43		258 772,43	15,12	258 772,43	14,24
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	12 842,89	8 063,67	4 779,22	0,28	6 063,51	0,33
Installations techniques, matériel & outillage industriels	5 445,00	5 445,00				
Autres immobilisations corporelles	752 380,55	587 310,86	165 069,69	9,64	177 081,41	9,74
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	5 000,00		5 000,00	0,29	5 000,00	0,28
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	28 487,63		28 487,63	1,66	28 487,63	1,57
TOTAL (I)	***1 074 046,50***	***608 427,12***	***465 619,38***	27,20	***482 621,39***	26,56
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	179 460,51		179 460,51	10,48	233 572,07	12,85
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	270 451,65		270 451,65	15,80	273 074,56	15,03
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	371 312,68	3 292,16	368 020,52	21,50	389 708,16	21,44
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 080,35		3 080,35	0,18	3 258,50	0,18
. Autres	52 446,86		52 446,86	3,06	74 825,57	4,12
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	354 609,75		354 609,75	20,71	345 502,48	19,01
Charges constatées d'avance	18 160,37		18 160,37	1,06	14 738,07	0,81
TOTAL (II)	***1 249 522,17***	***3 292,16***	***1 246 230,01***	72,80	***1 334 679,41***	73,44
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***2 323 568,67***	***611 719,28***	***1 711 849,39***	100,00	***1 817 300,80***	100,00

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025 — Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 118 600,00)	**118 600,00**	6.93	**118 600,00**	6.53
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	197 606,00	11.54	197 606,00	10.87
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	11 860,00	0.69	11 860,00	0.65
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	529 500,00	30.93	293 200,00	16.13
Report à nouveau	60,47	0.00	73,53	0.00
Résultat de l'exercice	***89 409,02***	5.22	***236 286,94***	13.00
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***947 035,49***	55.32	***857 626,47***	47.19
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	44 065,48	2.57	20 034,66	1.10
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	3 736,88	0.22	13 261,38	0.73
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	408 047,62	23.84	593 998,22	32.69
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	109 419,02	6.39	149 582,87	8.23
. Organismes sociaux	114 894,62	6.71	92 697,16	5.10
. Etat, impôts sur les bénéfices	17 202,00	1.00	26 229,00	1.44
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	59 646,78	3.48	58 562,04	3.22
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	7 801,50	0.46	5 309,00	0.29
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***764 813,90***	44.68	***959 674,33***	52.81
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***1 711 849,39***	100.00	***1 817 300,80***	100.00

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

ANNEXE

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total est de 1 711 849,39 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 89 409,02 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

SOMMAIRE

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

- Avec comptes substitués

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 10 ans*
Constructions	*de 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

3.1 - ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE :

Les engagements au titre des IFC ont été portés au tableau de l'annexe intitulé "engagements financiers".
Pour l'évaluation de cet engagement, les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes : taux d'actualisation (net d'inflation) de 3.45%.

Un contrat d'assurance IFC a été signé avec AVIVA VIE. Le montant du capital au 30/06/2025 est de 32 479.84 euros.

3.2 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

a) Sortie du prérimètre d'intégration fiscale :

La SARL ABOR DISTRIBUTION ne fait plus partie du périmètre d'intégration fiscale dont la SAS BELISCO est la tête de groupe à partir de l'exercice clos au 30/06/2024.

b) Indemnités d'assurance :

Suite au décès de Monsieur Rodrigue GERMAIN le 10/09/2023, METLIFE et CNP ASSURANCE ont versé une indemnité d'un montant de 207 124 euros correspondant au capital restant dû de l'emprunt sur le bâtiment.
Cette indemnité a été comptabilisée dans le compte 778800 au bilan clos du 30/06/2024.
Il a été fait application dans la détermination du résultat fiscal de l'option pour l'étalement de l'indemnité sur 5 ans à compter de l'exercice clos au 30/06/2024.
Réintégration de 1/5 de l'indemnité soit 41 425 euros.

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	*278 690*		
Terrains			
Constructions sur sol propre	*12 843*		
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	*12 030*		
Autres install., agencements, aménagements	*501 459*		
Matériel de transport	*225 018*		*37 735*
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*62 005*		*3 845*
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	*813 356*		*41 580*
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	*5 000*		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	*28 488*		
TOTAL	*33 488*		
TOTAL GENERAL	*1 125 534*		*41 580*

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles		*8 800*	*269 890*	*269 890*
Terrains				
Constructions sur sol propre			*12 843*	*12 843*
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels		*6 585*	*5 445*	*5 445*
Autres install., agencements, aménagements		*6 935*	*494 524*	*494 524*
Matériel de transport		*20 251*	*242 502*	*242 502*
Matériel de bureau, informatique, mobilier		*50 496*	*15 354*	*15 354*
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		*84 267*	*770 668*	*770 668*
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			*5 000*	*5 000*
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			*28 488*	*28 488*
TOTAL			*33 488*	*33 488*
TOTAL GENERAL		*93 067*	*1 074 047*	*1 074 047*

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	*12 702*	*3 706*	*8 800*	*7 608*
Terrains				
Constructions sur sol propre	*6 779*	*1 284*		*8 064*
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	*12 030*		*6 585*	*5 445*
Installations, agencements divers	*342 070*	*35 056*	*6 935*	*370 191*
Matériel de transport	*208 544*	*16 272*	*20 251*	*204 565*
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*60 787*	*2 264*	*50 496*	*12 554*
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	*630 211*	*54 876*	*84 267*	*600 820*
TOTAL GENERAL	*642 912*	*58 582*	*93 067*	*608 427*

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	*3 706*				
Terrains					
Constructions sur sol propre	*1 284*				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	*35 056*				
Matériel de transport	*16 272*				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	*2 264*				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	*54 876*				
TOTAL GENERAL	*58 582*				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	*2 833*	*459*		*3 292*
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	*2 833*	*459*		*3 292*
TOTAL GENERAL	*2 833*	*459*		*3 292*
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		*459*		
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	*28 488*		*28 488*
Clients douteux ou litigieux	*3 951*	*3 951*	
Autres créances clients	*367 362*	*367 362*	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	*3 080*	*3 080*	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	*1 000*	*1 000*	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	*51 447*	*51 447*	
Charges constatées d'avance	*18 160*	*18 160*	
TOTAL GENERAL	*473 488*	*445 000*	*28 488*
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	*44 065*	*11 377*	*32 688*	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	*408 048*	*408 048*		
Personnel et comptes rattachés	*109 419*	*109 419*		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	*114 895*	*114 895*		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	*17 202*	*17 202*		
- T.V.A.	*59 647*	*59 647*		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	*7 802*	*7 802*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	*3 737*	*3 737*		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	*764 814*	*732 126*	*32 688*	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	*36 000*			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	*11 969*			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	*52 447*
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*52 447*

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*16 321*
Dettes fiscales et sociales	*175 036*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*191 357*

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*18 160*	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*18 160*	

Commentaires:

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	*593*	*200,00*
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	*593*	*200,00*

Commentaires:

ANNEXE

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	*3 624 468*
Ventes de produits finis	*82 963*
Prestations de services	*1 207 904*
TOTAL	*4 915 335*

Répartition par marché géographique	Montant
France	*4 915 335*
Etranger	
TOTAL	*4 915 335*

8.6 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	*134 960*	
Résultat exceptionnel (et participation)	*-733*	
Résultat comptable	*89 409*	

Commentaires:

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	*182 955*		*182 955*
- Exercice	*83 815*		*83 815*
TOTAL	*266 770*		*266 770*
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	*71 156*		*71 156*
- à plus d'un an et cinq au plus	*88 471*		*88 471*
- à plus de cinq ans			
TOTAL	*159 628*		*159 628*
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.2 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Engagements de retraite	*100 299*
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
TOTAL	*100 299*
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
Engagements irrévocables de paiement des loyers selon contrats de location de matériels à usage professionnels	*159 628*
TOTAL	*159 628*
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

ANNEXE

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	30/06/2025 12 mois	30/06/2024 12 mois	30/06/2023 12 mois	30/06/2022 12 mois	30/06/2021 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*118 600*	*118 600*	*118 600*	*118 600*	*118 600*
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*4 915 335*	*4 617 314*	*5 009 191*	*4 714 065*	*4 965 910*
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*193 269*	*312 993*	*290 563*	*252 122*	*344 933*
c) Impôt sur les bénéfices	*44 818*	*26 229*	*57 560*	*45 900*	*72 969*
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*148 451*	*286 764*	*233 003*	*206 222*	*271 964*
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*89 409*	*236 287*	*176 208*	*144 273*	*205 636*
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	*27*	*25*	*26*	*26*	*28*
b) Montant de la masse salariale	*971 985*	*984 833*	*992 539*	*938 935*	*948 684*
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	*337 380*	*314 265*	*349 845*	*334 826*	*341 525*

Observations complémentaires